



DOSSIER || La jeunesse : la raison d'être du Conseil Municipal des Enfants



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Avril 2022

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 7

La jeunesse : la raison d'être du Conseil Municipal des Enfants

LABUISSIÈRE page 8

Au cœur du service public

JEUNESSE page 9

Le carnaval des tout-petits

SPÉCIAL page 10

Vote d'une motion contre l'aire de grand passage à Houdain

ENVIRONNEMENT page 11

Règlement communal de voirie

FOCUS pages 12 & 13

Cité des Électriciens : une saison électrisante !

ZOOM pages 14 & 15

Élections : plan des différents bureaux

RETOUR EN IMAGES pages 16 & 17

Retour sur les manifestations du mois de mars

ACTUALITÉS

ACTUS TRAVAUX pages 18 à 22

Les différents travaux en cours dans votre ville

ACTUS ÉCONOMIE page 23

Boucherie Le Charolais

ACTUS SOCIAL pages 24 & 25

Activités des seniors

ACTUS CULTURE page 26

Médiathèque Marcel Wacheux : quinzaine du vinyle

ACTUS SPORT page 27

Rencontre d'aéromodélisme

ACTUS POLICE MUNICIPALE page 28

Les chiffres du mois de février

ÉTAT CIVIL pages 28 & 29

Retrouvez les cérémonies du mois de mars

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 30

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 31

Notez les différentes manifestations du mois d'avril

Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissierois,

Ce printemps qui s'ouvre à nous est particulier car pour la première fois depuis des années, alors que la crise sanitaire semble s'atténuer et que nous avons à nouveau le plaisir de nous retrouver à visage découvert, la guerre a fait son apparition sur notre continent. À cet instant, j'ai une pensée particulière pour les Ukrainiens qui font preuve de courage et de détermination pour que leur pays et leur Nation puissent perdurer.

Ce printemps est aussi celui de l'engagement citoyen puisque nous avons installé le premier Conseil Municipal des Enfants qui va s'imposer, j'en suis persuadé, comme un acteur essentiel de l'apprentissage de la démocratie. Ce printemps sera également synonyme de l'élection présidentielle qui se déroulera les 10 et 24 avril. Vous êtes nombreux à vous être inscrits sur les listes électorales pour faire vivre la démocratie et accomplir votre devoir.



Vous le savez, comme vous, j'aime profondément notre ville qui me passionne mais Bruay-La-Buissière a profondément besoin de modifier son image, de se métamorphoser, de renforcer son attractivité et de retrouver toute la fierté de ses habitants. Avec les élus qui m'entourent c'est notre combat de tous les instants car il en va de l'amélioration de votre cadre de vie et donc de votre vie quotidienne.

L'attractivité de notre ville ou la modification de son image passe principalement par le travail de terrain et les chantiers de proximité. Loin des grands projets qui font certes rêver mais qui ne voient jamais le jour car pas tenables financièrement, j'ai toujours favorisé les travaux utiles à tous, qui ont un impact direct et immédiat sur votre vie quotidienne : propreté, aires de jeux, voiries, écoles... C'est le sens premier de mon engagement.

J'ai pleinement conscience de la période difficile pour bon nombre d'entre-vous alors que les prix ne cessent de s'envoler venant encore davantage fragiliser le pouvoir d'achat. Ces hausses, la commune les subit également que ce soit pour chauffer nos bâtiments ou effectuer des travaux. Dans ce contexte, extrêmement difficile la hausse des impôts n'est pas une option envisageable et envisagée. La transformation profonde du fonctionnement de notre commune entamée depuis le début du mandat nous permet d'assumer ces hausses sans les répercuter et ainsi ne pas venir dégrader encore davantage votre pouvoir d'achat. Cette transformation nous allons devoir l'accentuer dans les années à venir afin de tenir nos engagements de métamorphose de notre ville.

C'est ensemble, forts du renouveau de notre ville enfin enclenché, que nous allons redonner à notre ville et à notre territoire toute son attractivité !

Une ville propre, une ville proche, une ville tranquille, une ville dynamique, une ville accueillante, une ville métamorphosée : moi, j'y crois !

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Votre maire



La municipalité a choisi de placer la jeune génération au cœur des décisions qui la concernent. Pour ce faire, un Conseil municipal des enfants a été mis en place. Porté par Laurie Tourbier, adjointe en charge des Affaires scolaires et Fabrice Maesele adjoint en charge de la Jeunesse, ce dispositif est une étape importante dans l'épanouissement démocratique de l'enfant. Durant 2 ans, les jeunes élus vont apprendre les bases de la vie en société, partager des expériences avec leurs camarades de classe, les services de la Ville et le monde associatif. Ils devront également exposer leurs idées et être porteurs de projets. **Attention, le Conseil Municipal des Enfants n'est en aucun cas un vecteur de discours politique auprès des enfants.**



DES ÉLECTIONS COMME LES GRANDS !

DÉMOCRATIE

Afin de placer l'enfant dans un contexte réel de suffrage universel (reconnaissance du droit de vote à l'ensemble des citoyens), les élections se sont déroulées dans les mêmes conditions que pour des élections officielles.

Des bulletins avec les noms et prénoms des candidats étaient à disposition des votants. Une enveloppe fournie devait être glissée dans l'urne après le passage dans l'isoloir. Le tout sous l'œil avisé du corps enseignant et de camarades de classe affectés à cette tâche. Une liste d'émargement recueillait les signatures. Après le dépouillement, étaient annoncés les heureux élus !

UNE DÉMARCHE DÉMOCRATIQUE



Les élèves des classes de CE2 et de CM1 de 10 écoles de la ville ont reçu un dossier de candidature fin 2021. **Ils ont ainsi pu exposer leurs idées et leurs projets à leurs camarades en vue d'être élus.**

Une vraie campagne ! *"Dans ce projet, nous sommes aidés par les agents du service des Affaires scolaires et travaillons avec la collaboration de l'Inspection académique, des enseignants et directeurs des écoles"* précise Fabrice Maesele. **Les élections ont eu lieu le 14 décembre dans chaque école participant à cette opération.** *"L'objectif est que les petits Bruaysiens prennent conscience que leurs idées peuvent compléter voire enrichir celles des adultes. Ce Conseil est un outil mis à la disposition des plus jeunes afin qu'ils puissent être acteurs de la vie bruaysienne en donnant leur opinion et en argumentant sur des sujets propres à leur quotidien."* explique Laurie Tourbier. **Une démarche primordiale pour entrer dans la vie citoyenne et découvrir la démocratie, valeur essentielle de notre pays.** Ce dispositif permet aux jeunes d'exercer pour la première fois leur droit de vote et de former les futurs adultes à être électeurs et élus. Son rôle est d'initier les élèves à la vie citoyenne, de collecter des idées et de monter avec eux et pour eux des projets concrets.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

- **20 jeunes élus** de CE2 (10 enfants) et CM1 (10 enfants).
- **Éligibilité** : être inscrit dans une classe de CE2 et CM1 de la Ville et être domicilié à Bruay-La-Buissière.
- **Élections** : elles ont lieu tous les 2 ans dès la rentrée scolaire. Une fois le dossier dûment rempli, les candidats peuvent mettre en place leur campagne électorale. Chaque école procède ensuite au vote. La règle est le suffrage direct à un tour à bulletin secret. La parité doit être respectée excepté si le nombre de candidats est insuffisant.
- **Une entité structurée** : l'activité du Conseil s'organise autour de 3 axes. Le travail en commission - les séances plénières - les projets, actions et événements municipaux.



ET LES PARENTS DANS TOUT ÇA ?

Les parents ont un rôle primordial dans l'aventure que vit l'élève. Eux aussi ont des missions ! Ils accompagnent le jeune élu et le guident dans ses responsabilités et ses projets. **Ils sont un soutien indéniable pour le développement citoyen de l'enfant.** Les parents contribuent également aux divers aspects pratiques en prenant du temps pour conduire l'enfant lors des réunions ou des rendez-vous.



UN FONCTIONNEMENT LUDIQUE

Si le fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants se doit de rester convivial, **les jeunes élus ont pour mission de travailler sur des projets qui leur sont sensibles et importants.** Durant deux ans, ils seront force de propositions et écoutés par le Conseil municipal. Afin de faciliter leurs recherches et de s'ouvrir plus facilement à la vie citoyenne de notre commune, les jeunes élus auront la possibilité d'échanger et d'aller à la rencontre des services municipaux et des associations, de participer aux grandes manifestations organisées par la Ville ainsi qu'aux diverses commémorations. Une place prépondérante au bon déroulement des missions qui leurs sont confiées. **Élu, l'enfant s'engage à participer aux commissions et aux séances plénières, aux actions et projets liés au Conseil.**

DES RESPONSABILITÉS POUR DES PROJETS CONCRÈTS

Le Conseil municipal propose aux jeunes élus de choisir leur voie. Deux commissions ont ainsi été établies : une commission Ville active et solidaire et une commission Ville harmonieuse. Au tout début du mandat, il est important de former les enfants à ce nouveau rôle d'élu. Progressivement, ils vont s'initier aux valeurs de la République, aux droits et devoirs des citoyens, ils vont apprendre le fonctionnement des collectivités et des associations. Réunis en Conseil, **les jeunes élus pourront débattre et échanger autour de leurs idées respectives afin de proposer en séance plénière un projet solide.**

La seconde année, le Conseil Municipal des Enfants, riche de ses acquisitions aura pour mission de mettre en place les projets établis en commun. Pour ce faire, les enfants seront aidés par la Ville, le milieu associatif ou les partenaires institutionnels. À l'issue de chaque commission, un compte-rendu est envoyé aux membres du CME ainsi qu'aux parents et adultes référents. Cet outil permettra de communiquer les informations relatives à l'avancée des projets aux élèves des écoles.



Séances plénières : le grand bain !

Les séances plénières permettent aux jeunes élus de présenter leur travail aux autres commissions et aux élus adultes. Elles ont lieu deux ou trois fois dans l'année et sont présidées par le maire de la Ville, son représentant le cas échéant. **Ces séances sont primordiales pour la mise en œuvre des projets et leur avancement.**

La première séance, ou séance d'intronisation le 23 mars a permis l'installation officielle des élus. Les suivantes, également publiques, auront pour finalité de communiquer sur les projets des commissions, d'effectuer des bilans et de se projeter sur l'année suivante.

Vous l'avez compris, être élu est une belle aventure mais n'est pas de tout repos ! Ce statut représente un investissement de soi et une capacité à s'ouvrir aux autres. Pour les élèves qui ont franchi le pas, le Conseil Municipal des Enfants sera une expérience très riche et prometteuse pour l'avenir de notre Ville.

UNE ÉCOLE : DEUX ÉLUS !

Basly : Matthys Pophin et Yannis Pophin

Caudron : Inès Jasiak et Madhi Soumare

Centre : Susane Jerinek et Juann Duboc

Faure : Alizéa Pannequin et Paul Morival

Ferry : Eloïse Legay et Anaïs Saint Jean

Hayettes : Inès Hidalgo et Thomas Singer

Jaurès : Maëlys Dessinges et Jesse Ledauphin

Loubet : Camille Barbry et Timaël Difilippo

Marmottan : Élisabeth Delory et Maëlys Legay

Pasteur : Oxane Roussel et Émilien Séjourne

Merci
pour leur
engagement
et leur
investissement !



CHARTRE DU JEUNE CONSEILLER

Chaque conseiller est élu pour une durée de 2 ans pendant laquelle il s'engage à :

- **Être exemplaire et respectueux** : respecter les règlements, avoir un comportement irréprochable, être honnête, attentif et tolérant.
- **Assumer ses responsabilités** : relayer les informations entre le Conseil et les autres enfants, proposer des projets et les mener à bien, assister aux réunions de travail et aux séances plénières ainsi qu'aux manifestations événementielles de Bruay-La-Buissière.
- **Faire partager la vision du Conseil** : faire en sorte que chaque élève se sente impliqué dans les projets.
- **Faire confiance** : instaurer une relation de confiance en favorisant le dialogue et l'écoute.

MARS 2022 : TOP DÉPART !

Après réception des dossiers et une campagne électorale menée dans les règles, les petits conseillers ont été accueillis par les élus bruaysiens lors de deux séances essentielles à la mise en place du Conseil Municipal des Enfants.

La journée d'intégration a eu lieu salle Georges Hurtrel le 16 mars en présence de Myriane Houplain députée de la 10^e circonscription du Pas-de-Calais. Une semaine plus tard, le 23, Ludovic Pajot, maire accompagné de Thierry Frappé, premier adjoint et maire délégué de Labuissière, d'Émilie Bommart et de Laurie Toubier, adjointes, étaient réunis pour la séance plénière d'intronisation. Michèle Detève, inspectrice de l'Éducation Nationale était représentée par Philippe Guyot.

À l'issue du vote, Paul Morival scolarisé à l'école Félix Faure a été élu maire.



MAIRIE ANNEXE

Maintien de service

La mairie annexe vous accueille pour les démarches d'état civil, les demandes de carte d'identité, de passeport, réservations de cantine et de garderie...

Les mariages, les PACS et les baptêmes républicains sont également célébrés à Labuissière.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. 317 rue Jean Jaurès - 03 21 64 56 01



HISTOIRE

Stade Vélodrome : joyau Labuissiérois

Inauguré en 1930, à la grande époque des mines, ce lieu est emblématique des grandes années sportives. Le stade vélodrome a accueilli des courses cyclistes de haut niveau. Des courses qui ont fait le bonheur de milliers d'amoureux de la petite reine. Étape du Tour de France, plateaux légendaires, présence de sportifs comme Coppi, Robic, Geminiani... Au début des années 80, la piste est en travaux. Un petit coup de neuf qui va permettre au cyclisme de reprendre sa place. Malheureusement laissé de côté pendant des années, le stade vélodrome fait désormais l'objet de travaux importants. Il accueille de nombreuses rencontres sportives.

Propriété du syndicat intercommunal du stade Vélodrome de Bruay-Labuissière, ce lieu est le premier pilier d'association entre les communes de Bruay-en-Artois et Labuissière. Il représente une part importante de notre patrimoine sportif. Il est une mine de souvenirs et d'exploits.



EN MUSIQUE !

Concert du 1^{er} mai

Quel plaisir de retrouver l'Harmonie municipale de Labuissière après deux longues années sans sa musique. Le 1^{er} mai fêtera le travail mais aussi la musique avec un concert salle Georges Hurtrel. Le club Andantino offrira des airs de variété. Après un court entracte, l'Harmonie prendra le relais. Pour clôturer le spectacle, les deux protagonistes joueront deux morceaux en commun.

Au programme, des musiques variées, du classique au moderne en passant par des airs d'opérette ! Ouverture des portes à 15h30, début du concert à 16h.

Renseignements au 06 68 21 35 46



LES PLUS PETITS À LA FÊTE !

Jour de carnaval à la crèche collective "Les Petits câlins"

Permettre aux familles de concilier leur vie familiale et professionnelle, accompagner les tout-petits dans leur développement et la découverte du monde, favoriser la parentalité, constituent les priorités de la crèche collective publique "Les petits câlins". Mardi 1^{er} mars, c'était jour de carnaval pour fêter Mardi Gras ! Sous la direction de Laëtitia Lafrance et de Aude Gouriou, une trentaine d'enfants sont entrés dans

la peau de leur personnage préféré avec de superbes déguisements colorés. Au programme : comptines, danses, spectacles et de bonnes gaufres à déguster !

La structure est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale et dispose de 36 places (25 pendant les vacances scolaires) pour les enfants âgés de 2 mois et demi jusque 4 ans (6 ans pour les enfants porteurs de handicap).

Ouverture du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45. **Renseignements au 03 21 64 56 13**



AIRE DE GRAND PASSAGE À HOUDAIN: LE CONSEIL MUNICIPAL DIT NON

Proposée par les maires des communes de Divion et Houdain, **l'aire de grand passage des gens du voyage ne fait pas l'unanimité auprès des habitants**. Non consultée, la population locale s'est d'ores et déjà déplacée les 5 février et 5 mars pour manifester contre cette implantation. Proximité d'un cimetière, lieu de repos et de recueillement, grignotage de terres agricoles, présence d'une rocade déjà source d'accidents... Une délégation composée d'élus et de citoyens s'est également rendue en sous-préfecture. Marie-Line Plouviez, conseillère départementale et Émilie Bommart, conseillère régionale ont accompagné Ludovic Pajot sur le terrain.

C'est en toute conscience que le conseil municipal de Bruay-La-Buissière, dénonçant l'absence totale de concertation au sujet de cette installation et prenant acte des nombreuses problématiques que ce projet pose sans qu'aucune solution n'ait été proposée par ses promoteurs, a approuvé à l'unanimité le 26 février une motion appelant l'État par la voix du Préfet, à prononcer la suspension de l'installation de cette aire à Houdain. Malgré ces démarches et la mobilisation des villes alentours, la commune d'Houdain a été retenue pour accueillir une aire de grand passage de 200 caravanes, en accord avec la Communauté d'Agglomération et la commune d'Houdain. **Notre mobilisation continue pour s'opposer à ce projet dont le Bruaysis n'a pas besoin.**



MOTION POUR LA SUSPENSION DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE DANS LE BRUAYSIS

Le Conseil Municipal de Bruay-La-Buissière,

Prenant acte des propositions respectives faites il y a près de trois mois par Monsieur le Maire de Divion et Madame le Maire d'Houdain afin d'accueillir sur le territoire de leur commune le projet d'Aire de grand passage des Gens du voyage, à l'étude depuis plusieurs années,

Considérant la dimension importante du projet quant à sa capacité d'accueil, à savoir 200 emplacements de passage temporaire et 40 emplacements d'installation pérenne à l'année,

Dénonçant l'absence totale de concertation des élus du territoire ainsi que des citoyens quant à l'emplacement et à la mise en œuvre opaque de ce projet,

Prenant acte de l'opposition ferme de divers collectifs de citoyens et d'élus du territoire,

Alerté par ces mêmes collectifs des importantes et préoccupantes problématiques intrinsèques à ce projet, et considérant que des solutions doivent y être apportées préalablement à la création de cette aire de grand passage,

Préoccupé par la proximité immédiate des terrains proposés à Divion et Houdain de quartiers résidentiels mais aussi concernant Divion des installations hydrogène du réseau de transport Tadao et d'une déchetterie, et concernant Houdain de la rocade, entraînant de fait un non-respect des règles relatives aux nuisances sonores pour les futurs bénéficiaires de l'aire de grand passage, et de son rond-point jugé très accidentogène, mais aussi du cimetière du Mont et de quartiers d'habitation de la commune de Rebreuve-Ranchicourt,

Préoccupé par le statut de zone naturelle du terrain proposé par Madame le Maire d'Houdain mais aussi par l'artificialisation de nouvelles terres agricoles, alors même que cet enjeu est régulièrement soulevé comme une question majeure en matière environnementale et que de nombreuses friches industrielles dont les sols sont déjà artificialisés se situent au sein des communes de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane,

Appelle conjointement l'Etat, par la voix du Préfet son représentant, à prononcer une suspension de l'implantation de l'aire de grand passage tant qu'une concertation satisfaisante des acteurs et des citoyens n'aura pas été réalisée et que des solutions permettant d'assurer des conditions acceptables de réalisation de ce projet dans son ensemble n'auront pas été définies.

UNE RÉGLEMENTATION POUR ASSURER LA PROTECTION DU DOMAINE PUBLIC

La Ville de Bruay-La-Buissière a mis en place un règlement de voirie. **Ce règlement est un mode d'emploi** qui fixe les dispositions administratives et techniques relatives à l'utilisation du domaine public routier communal. Il présente notamment les modalités d'exécution des travaux de voirie et les actes administratifs nécessaires. **Il a été établi par le Conseil municipal** après avis consultatif d'une commission présidée par le maire et comprenant notamment, des représentants des affectataires, permissionnaires, concessionnaires et autres occupants de droit des voies communales.

Des règles définies

L'objectif de ce document vise à définir la réglementation en matière d'occupation mais aussi à assurer la protection du domaine public par des mesures de conservation et de police spécifiques et applicables sur les voies communales. **L'occupation de ce domaine impose le respect de diverses étapes administratives et procédures** en amont de la période de travaux. L'organisation des chantiers fait également l'objet de prescriptions précises : maintien de la sécurité des usagers ou des techniciens via un balisage réglementaire, respect de la propreté des lieux et de leur remise en état, mise en place de déviations... Sur le terrain, les différents intervenants ont le devoir de respecter des prescriptions techniques afin de mener à bien les opérations liées à des travaux importants : dimensions, gestion des déblais... Sur le plan financier, retenons que toute occupation privative du domaine public routier est assujettie au paiement d'une redevance si les travaux dépassent le délai de 6 semaines. **Par ce règlement, la Ville de Bruay-La-Buissière fixe les modalités techniques, financières et sécuritaires relatives aux travaux sur le domaine public.** La Ville peut à tout moment modifier les textes ou les compléter dans le respect du code de la voirie routière.

Services Techniques 03 21 64 56 10

La Commission s'est réunie le 19 novembre 2021 et a rendu son avis sur le règlement de voirie

Le règlement de voirie a été voté le 26 février lors du Conseil municipal

Le maire, en vertu de ses pouvoirs de police doit assurer la sûreté et la commodité de passage sur les voies publiques



UNE SAISON ÉLECTRISANTE AU CŒUR DE L'HABITAT MINIER

2022 : venir et revenir !

Après une période difficile due à la crise sanitaire et aux mesures restrictives, **la Cité des Électriciens reprend vie et propose une nouvelle saison basée sur le renouveau et inspirée du roman de Jules Verne Les Indes Noires**. Si la culture minière reste au cœur de la programmation, l'équipe de la Cité partage l'ambition de repousser les limites et de s'ouvrir plus encore aux générations futures. Jusqu'en juin, profitez des pépites artistiques parsemées sur ce territoire insolite. Que vous soyez Bruaysien ou résident d'une autre commune, habitué des lieux ou prompt à les découvrir, il est fort à parier que les prochains mois seront synonymes de partage, de culture et d'expériences à la Cité des Électriciens.

"Notre souhait est de donner envie de venir et surtout de revenir !" explique Aurélie Rognon responsable de la Promotion. *"Nous accueillons de nombreux artistes en résidence et diversifions un maximum nos animations."* Donner plus de vie est un véritable challenge au quotidien. Cette première programmation de l'année est riche d'événements notamment avec l'ouverture le 26 mai du festival "Vacances à Gardincour".

Au fil du programme : une Cité à (re)découvrir !

La Cité des Électriciens est en premier lieu un ancien coron minier réhabilité en 2019. Le site comprend désormais un éventail d'espaces plus diversifiés les uns que les autres. Cet aménagement original permet d'accueillir une multitude d'événements de façon simultanée. **La maison d'ingénieur, rue Louis Dussart abrite une exposition visible jusqu'au 24 avril**. Une moisson de souvenirs offerte à tous, une plongée dans l'Histoire des habitants qui ont fait vivre la Cité. **Autre exposition, autre lieu : "chez Josepha" vous découvrirez les portraits saisissants d'habitants du coron au passé singulier**. Frédéric Logez, artiste du Bassin Minier a pris plaisir à figer l'histoire de personnages (presque) oubliés... **À partir du 26 mai, le rendez-vous est donné à la maison d'ingénieur pour se plonger à nouveau dans le film "Bienvenue chez les Ch'tis"**. Jean-Claude Lothier, photographe de plateau, expose ses clichés. Témoin de nombreuses scènes de films, cet amoureux du cinéma fait partager sa passion et guide notre sensibilité sur le 7^e art d'aujourd'hui.





Une boutique

Des résidences d'artistes

4 gîtes

Des logements de "Maisons et Cités"

Des jardins ouvriers

Des espaces "jeunesse"

Un espace de réunions

Des espaces "expositions"

La Cité des Électriciens est aussi un lieu culturel que l'on parcourt en famille. Au fil des saisons, de nombreuses visites commentées ou théâtralisées vous emportent au gré des histoires, des traditions, des coutumes. Résidences et restitutions d'artistes permettent également à un public plus avisé de découvrir l'art contemporain et d'échanger autour de passions communes. Par ce biais, la Cité offre à chacune et à chacun une vision nouvelle des Arts.

Pour les plus jeunes, des ateliers sont régulièrement organisés autour des thèmes chers à la Cité : "Secrets de jardins" pour les 6-10 ans, "1001 briques" pour les 6-12 ans et pour les 8-15 ans, "C'est dans la boîte !" un atelier autour de la photographie.

Des vacances à Gardincour ? Un festival !

C'est nouveau et c'est festif ! **Du 26 mai au 6 juin, venez passer vos vacances à la Cité !** Activités de jardin, visites et spectacles décalés, cinéma pédalé... Le tout dans une ambiance familiale propre aux cités minières d'autrefois. Et bien sûr, au fil des journées, des surprises, des découvertes... Bref, de vraies vacances !



Crédit : Jean-Marie OCHOWIEC - CABBALR

LA CITÉ C'EST AUSSI :

Un parcours de randonnée de 10 km pour découvrir notre patrimoine. Une escapade à vélo orchestrée par le guide conférencier et percussionniste Julien Lahaye.

> Dimanche 26 juin de 15h à 17h30

Dans le cadre du projet Résonances en Chaîne, porté par le département du Pas-de-Calais, célébrant les 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Infos 03 21 52 50 00 - tourisme-bethune-bruay.fr/agenda

Une collaboration avec Lille 3000 (Utopia).

ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

Élection présidentielle et élections législatives : les citoyens aux urnes !

Les électeurs sont appelés aux urnes les 10 et 24 avril pour désigner le prochain président de la République et les 12 et 19 juin pour élire leurs députés. Un seul bulletin est accepté par enveloppe. Il ne doit comporter ni rature ni commentaire. Les résultats seront affichés devant la chapelle Sainte-Barbe à partir de 20h.

QUELLE EST MA SITUATION ÉLECTORALE ?

Pour savoir sur quelle liste vous êtes inscrit ou connaître l'adresse de votre bureau de vote, rendez-vous sur le site de **service-public.fr**. Une attestation vous sera délivrée.

QUI PEUT VOTER ?

Pour voter il faut :

- avoir la nationalité française
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.
- jouir de ses droits civils et politiques
- être inscrit sur la liste électorale de Bruay-La-Buisnière

Votre carte d'électeur n'est pas obligatoire, vous pouvez justifier votre identité sur présentation de votre carte d'identité, passeport, carte vitale avec photographie....

IMPOSSIBLE DE VOUS DÉPLACER ?

Une navette pour se rendre dans un bureau de vote est mise gracieusement à la disposition de toutes les personnes à mobilité réduite et non véhiculées. Pour en bénéficier, il convient de prendre contact avec le service Élections de la mairie du lundi 4 avril au 8 avril 2022 puis du mardi 19 avril au 22 avril 2022 pour l'élection présidentielle et du mardi 7 au 10 juin 2022 puis du 13 au 17 juin pour les élections législatives. **03 21 64 56 00**

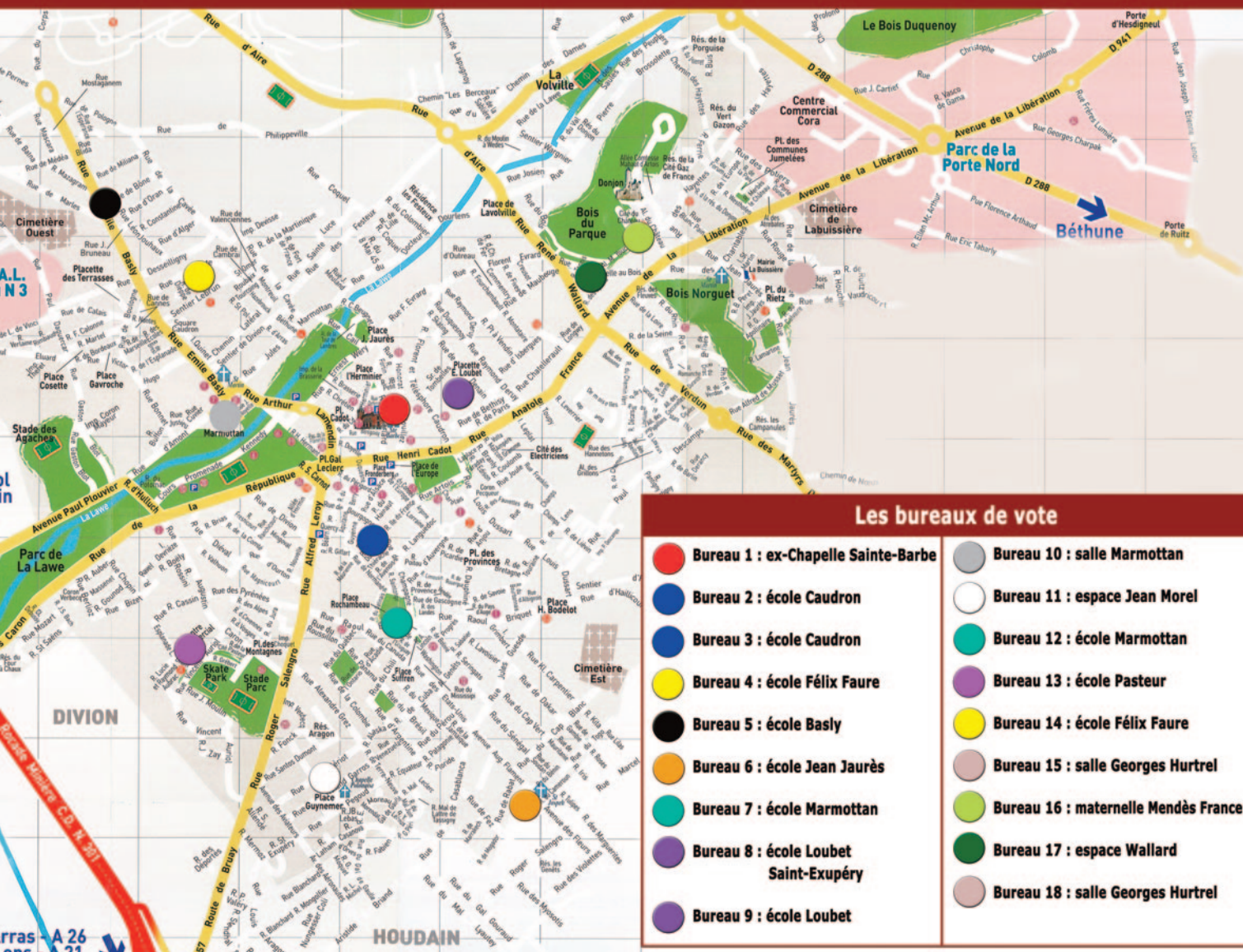
VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ASSESSEUR ?

Contactez le service Élections au **03 21 64 56 06**



Élection présidentielle et élections législatives

10 et 24 avril / 12 et 19 juin



COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou dans une gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou au Tribunal judiciaire. L'électeur remplit un formulaire, il doit être muni d'un justificatif d'identité.

Attention : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale. Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr

Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. **Un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.**

Karaoke du Comité de la Porte Nord



Soirée "Loup garou"



Assemblée Générale
"Véhicules militaires
de l'Artois"



Assemblée Générale "Artois Rencontre Travelling"



Salon du Mariage



Animations du comité des fêtes de la Gare



Miss Bruaysis : cérémonie de remerciements aux partenaires



Quête des Charitables



Cali en concert !



Commémorations du 19 mars



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Esthétique et pratique !

Les agents du service Espaces Verts ont appliqué un mélange de copeaux de bois secs et de résine drainante au pied des arbres dans la rue de Boulogne. Spécialement conçu pour la réalisation de systèmes drainants d'entourages d'arbres et de revêtements perméables ce procédé évitera à terme la pousse de mauvaises herbes. Pendant les vacances de Pâques, ce procédé sera appliqué au pied des arbres des écoles Ferry et Caudron.



Un élagage nécessaire

La campagne d'élagage continue son chemin rue de Châtelerault. Au planning des équipes sont venues se greffer des interventions plus urgentes de sécurité suite aux deux tempêtes qui n'ont pas épargné notre ville. Nos agents ont été dans l'obligation d'abattre des arbres cassés ou malades. La municipalité a d'ores et déjà prévu de replanter diverses essences. La campagne prendra fin le 31 mars.



Taille en vert : taille des petites branches extérieures qui préserve la nidification

ENTRETIEN

Passage de la balayeuse

Le SIVOM de la Communauté du Bruaysis entretient chaque jour votre cadre de vie. Pour nettoyer correctement chaussées et caniveaux, la balayeuse doit passer au plus près des trottoirs. Le jour de balayage de votre quartier, pensez à libérer votre trottoir.

Planning disponible sur www.bruaylabuissiere.fr

Les agents de la Ville procèdent également au désherbage et au nettoyage des caniveaux

INSERTION

La Ville fait de nouveau appel à l'association Tremplin Travail Solidarité (TTS) pour le désherbage des trottoirs, bordures et fils d'eau. Pour rappel, la municipalité entretient l'espace public, les bâtiments communaux et les habitations abandonnées. Les particuliers doivent prendre en charge le désherbage des pieds de leurs propriétés.



AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS

Retour du printemps

Avec le retour des beaux jours, les agents du service Espaces verts sont à pied d'œuvre pour agrémenter les nombreux parterres de la ville. Les idées ne manquent pas et quelques créations commencent à apparaître... Derrière le Stade-Parc, ce sont les haies qui ont été coupées pour libérer l'espace. Plus propre, ce lieu de promenade sera aménagé ultérieurement par nos équipes.



VOIRIES

Marquage des chemins piétonniers

Les agents du service Signalisation ont procédé au marquage des passages pour piétons rue des Pyrénées. Des travaux indispensables à la sécurité de tous. Plus visibles des usagers de la route, ces zones protégées permettent aux piétons de traverser la chaussée plus sereinement.



Pose de potelets

Des potelets ont été posés le long de la rue Raoul Briquet. Cet aménagement vient renforcer le dispositif existant. Composés de résine, ils s'intègrent parfaitement au paysage urbain. Une signalétique adaptée à la sécurité des usagers.



DANS NOS ÉCOLES

Au calendrier : prévision des futurs grands travaux

L'équipe municipale se projette et planifie les travaux dans nos écoles. Rien n'est laissé au hasard. En ce qui concerne **l'école Brassens**, il a été proposé de scinder l'opération de désamiantage en 2 parties. Une solution réfléchie pour respecter les délais des différents travaux. **Cette année**, 4 classes et 1 sanitaire feront l'objet d'une attention particulière. Outre le désamiantage, les équipes procèderont à la pose des sols souples et à la mise en peinture des locaux. Un rafraîchissement attendu. **Tous ces travaux seront effectués sur la même période de vacances et débuteront le 11 juillet pour se terminer le 19 août.**

En 2023, la municipalité engagera la réfection de 2 classes et d'un dortoir. D'autres chantiers sont susceptibles d'être ajoutés à cette liste en fonction des besoins et des budgets alloués.

En 2024, la couverture de l'établissement et son isolation sont au programme.

Le remplacement de l'éclairage par des leds est envisagé pendant les petites vacances 2022.



L'escalier situé à l'arrière du parking de la salle Léo Lagrange est terminé ! Il permet de rejoindre les structures du Conservatoire communautaire de musique ou le complexe sportif à partir de la rue Hermant.



Le SIVOM de la Communauté du Bruaysis est intervenu dans les rues Victor Hugo, de Boulogne, de Calais et de Nantes pour remplacer les mâts d'éclairage public. Les équipements vétustes laissent place à la technologie LED. Le programme prévoit le remplacement de 34 points lumineux au quartier des Terrasses.



NOUVEAUX ARRÊTÉS

Des travaux de rénovation de voirie nécessitent une interdiction de stationner, une déviation est mise en place : **rue Raymond Deruy et sentier de Divion du 28 mars au 20 mai.**

LES BUREAUX DE VOTE "LOUBET 8 ET 9" RESTERONT ACCESSIBLES PENDANT LES TRAVAUX



Nouveaux bâtiments, Groupe Scolaire Loubet

AUTRES TRAVAUX PRÉVUS CET ÉTÉ

Groupe scolaire Loubet : mise en place de bâtiments modulaires pour accueillir les élèves à partir de la rentrée scolaire 2022

Élémentaire et maternelle Basly : remplacement des menuiseries

École Ferry : mise en peinture de l'ensemble des classes

...



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Des travaux d'envergure ont débuté en septembre 2021 pour faire face aux nombreuses inondations notamment rue Wéry. La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR), porteur du projet, a entrepris un nouveau chantier et s'attaque désormais aux berges de la Biette. Le but est de mettre en place un système d'endiguement. Il s'agit ici de renforcer la digue de la Biette afin de protéger une zone délimitée.

Un chantier lourd

Un rideau de palplanches va être installé sur la rive gauche. Les palplanches sont généralement utilisées pour créer un mur de soutènement, un batardeau, une palée ou un écran imperméable et ce dans le but de protéger les berges. Côté rive droite, les berges seront rehaussées. Un dispositif qui assurera une protection supplémentaire en cas de débordement.

Les travaux concernant le vannage d'Hulluch se termineront à l'aube du mois de juin. Au programme, une rénovation des éléments et des points axés sur la sécurité.

À l'issue de ces travaux, des plantations spécifiques d'arbres, de fleurs et d'arbustes viendront masquer et agrémenter le site. Cet aménagement paysager est planifié en mai 2022 et prendra fin en septembre. Le site accueillera également des chemins de promenade.





La boucherie "Au Charolais" vous accueille en centre-ville

Dans la rue Arthur Lamendin, la boucherie Au Charolais a repris vie au cours de l'été 2019 avec l'arrivée de Bertrand Terwagne aux manettes de cet établissement idéalement situé face à l'Hôtel de Ville. Deux années plus tard, le Bruaysien cède son affaire et c'est son employé qui lui succède. Originaire de Lapugnoy, Gauthier Litrem est titulaire d'un CAP et d'un BP boucher obtenu au CFA d'Arras. Durant ces quatre années de formation, il prendra ses marques chez Audrey Vincent et David Febvin au rayon boucherie charcuterie du 8 à Huit de Lapugnoy puis au Carrefour Contact, rue du Périgord à Bruay-La-Buisière. *"Un beau jour je suis entré Au Charolais pour me présenter. Au culot, j'ai poussé la porte et quelques jours plus tard, je signais un contrat"*. Gauthier signera son CDI le 1^{er} octobre 2019. *"En juillet 2021, on m'a proposé de reprendre le fonds de commerce, opportunité que j'ai acceptée"*. Aujourd'hui, le jeune homme poursuit le développement de son entreprise et à l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes, il vient même de rejoindre la liste des artisans bouchers de la filière "Le porc des Hauts Pays", gage de la qualité d'une viande exceptionnelle.

Une équipe jeune, dynamique et très motivée !

Depuis le 7 novembre 2021, Gauthier Litrem propose de la viande bovine, de la charcuterie maison, des plats préparés, mais aussi un stand rôtissoire, un dépôt de pain et un service de livraison ! Pour satisfaire sa clientèle et à 22 ans, le jeune homme peut se targuer d'avoir à ses côtés Valérie, une employée polyvalente mais aussi Lucile, sa compagne en apprentissage au CIADEP de Lens (BTS Management Commercial Opérationnel). Morgan a également rejoint l'équipe début mars, il est titulaire d'un CAP charcutier et prépare actuellement un CAP boucher en apprentissage. *"Au Charolais, on travaille que de la carcasse, du veau fermier issu d'une coopérative d'éleveurs locaux des Pays de la Loire et Deux-Sèvres qui prônent le veau 100 % français (élevé sur paille nourri au lait de la mère). Des éleveurs attentifs au bien-être animal"*. **La boucherie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h, le samedi de 8h30 à 19h (non-stop) et le dimanche de 8h30 à 13h. Fermeture hebdomadaire le mardi. Renseignements au 03 21 62 71 04**





SALON DE L'AGRICULTURE

Une quarantaine de seniors au Salon de l'Agriculture

Après une année 2020 amputée d'une journée et une année blanche en 2021, la 58^e édition du Salon International de l'Agriculture s'est tenue du 26 février au 6 mars 2022 au Parc des Expositions de Paris, porte de Versailles. Vitrine des savoir-faire et des métiers agricoles, la plus grande ferme de France a renoué avec son public qui n'attendait qu'une chose : participer aux grandes retrouvailles sur le thème de "L'agriculture, notre quotidien, votre avenir". À Bruay-La-Buissière, les seniors de plus de 60 ans ont pris la route le jeudi 3 mars en présence de Thierry

Frappé, maire délégué de Labuissière et d'Émilie Bommart, adjointe aux solidarités. Une visite exceptionnelle rendue possible grâce au service Seniors du Centre Communal d'Action Sociale. Une édition marquée au fer rouge très attendue pour les agriculteurs, les exposants, les organisateurs mais aussi pour tous ces visiteurs qui font vivre le Salon de l'Agriculture.



SOPHROLOGIE ET QI GONG

Nos seniors adoptent la zen attitude !

La sophrologie est une philosophie de vie qui permet d'acquérir plus de sérénité au travers d'exercices de concentration. **Par le biais de son CCAS, le service Seniors de la Ville propose des cours aux personnes âgées de 60 ans et plus** le mardi à 13h30, une fois tous les quinze jours (sauf pendant les vacances scolaires). L'atelier est animé par Sabrina Thuillier Stangret à la Chapelle Sainte-Barbe. Ludovic Pajot et Émilie Bommart, adjointe à la Solidarité se sont rendus sur place pour saluer les premiers participants. Le Qi Gong est une pratique assimilée à de la gymnastique douce. Cette discipline est axée sur l'art du mouvement, l'art méditatif et du toucher. C'est une forme de méditation, une éducation à la concentration. Des séances sont proposées aux seniors de 60 ans et plus le mardi de 10h45 à 11h45 à la Maison du Temps Libre (sauf pendant les vacances scolaires). L'atelier est animé par Grégory Brebion. **Inscriptions 06 14 42 18 25**



UKRAINE

Une collecte avec le CCAS

L'équipe municipale et le personnel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bruay-La-Buissière se mobilisent et apportent leur soutien au peuple ukrainien. Vous êtes nombreux à avoir participé à la collecte de dons et nous vous en remercions. En présence de Ludovic Pajot et des élus, les colis ont été réceptionnés le 17 mars, ils seront bientôt acheminés vers l'Ukraine.



LES COLLÉGIENS SE MOBILISENT

Un bel élan de solidarité à Camus

La guerre qui se joue en Ukraine n'a pas laissé indifférent le collège Albert Camus, qui s'est mobilisé en organisant une collecte importante de vêtements, de produits d'hygiène et de denrées. De nombreux cartons étaient empilés dans la salle des professeurs, d'autres au CDI. Le 10 mars, les élèves les ont triés et nommés. Des cartons qui sont désormais en chemin pour rejoindre le nord de l'Ukraine par camion. Ils seront pris en charge par des associations humanitaires ukrainiennes à la frontière de la Pologne. Quelques jours après l'assaut des chars russes sur le sol ukrainien, le collège Camus ne pouvait rester indifférent à ce qui se passe à quelques heures de route d'ici. Le mouvement de collecte a été initié par madame Pouchin, professeur de lettres. *"Au départ, il s'agissait d'une initiative individuelle. On a un couple d'amis dont la femme est Ukrainienne et la guerre en Europe, ça nous a interpellés ! On souhaitait aider. J'ai décidé de collecter ici et des collègues ont donné un coup de main"*, explique l'enseignante. Des professeurs ont mobilisé connaissances et réseaux pour recueillir des palettes de boîtes de conserves, des vêtements chauds, du matériel de puériculture, des couches, des lingettes...



Une mobilisation importante

Les collégiens leur ont emboîté le pas. Chacun a ramené un petit quelque chose. Sous l'impulsion d'une élève, Anna, en classe de 4^e, une trentaine d'entre eux se sont réunis en dehors des heures de classe pour confectionner de petites trousse de toilette avec le nécessaire : savon, dentifrice, brosse à dents, shampooing... Une cinquantaine de trousse ont ainsi été compilées. Les élèves ont également sorti les crayons pour écrire des cartes de soutien à la population avec des dessins et quelques mots de réconfort. *"Pour moi c'était obligatoire, nous avons tout chez nous, ils ont fui, ils n'ont plus rien, on se doit d'être solidaire"*, souligne Loucas en classe de 6^e, qui a participé à l'appel de sa camarade, elle qui souhaitait *"donner aux élèves l'opportunité de faire quelque chose pour les autres"*.



ÉVÉNEMENT

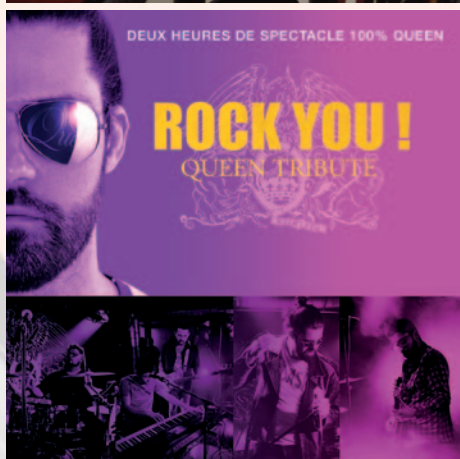
Le vinyle à l'honneur

La médiathèque Marcel Wacheux n'en finit pas de sortir des idées de son chapeau ! **Du 9 au 23 avril, le disque vinyle est à l'honneur.** Nostalgie pour les uns, découverte pour les autres, la Quinzaine du vinyle permettra de (re)découvrir ce support musical très populaire au siècle dernier et revenu à la mode aujourd'hui.

Fil rouge de cette quinzaine, **l'exposition "Les années Jukebox"** sera l'occasion de revoir le fameux 45 tours. Des pochettes originales vous replongeront dans l'ambiance des années 60 à 80. Vous y retrouverez les visages de ces décennies hautes en musique. L'équipe vous a concocté un programme de choix durant ce temps fort. **Joni Île** se produira en concert le samedi 9 avril à 11h. Cette prestation est organisée par Dynamo dans le cadre du festival Live entre les livres.

Le samedi 16 de 10h à 16h, la médiathèque vous convie au **Troc musical Roland Leleu**, grand collectionneur fidèle de la structure et malheureusement disparu. Cet événement s'adresse aux particuliers désirant échanger disques ou objets relatifs à la musique. Les plus grandes voix du Bruaysis sont attendues le mercredi 20 de 14h30 à 17h pour le **karaoké de Pâques**. Il vous reste quelques jours pour vous entraîner ! Enfin, pour clôturer cette quinzaine, **le groupe Queen sera mis à l'honneur** le 23 avec à 11h, une conférence "Queen de A à Z" animée par Laurent Rieppi, auteur et chroniqueur sur Classic 21 et de 14h30 à 16h,

le concert de "Rock You !" groupe Tribute to Queen en café-showcase acoustique. La médiathèque vous attend ! **Gratuit - Places limitées pour certains événements - Infos et réservations au 03 21 61 81 95**



LE PROJET MAUPASSANT

lecture à voix haute et exposition à la Médiathèque

Dans le cadre du projet Maupassant, une restitution était organisée le 8 mars à la Médiathèque Marcel Wacheux aux côtés de Gwendoline Barylski et d'Anne-Laure Anacréon, respectivement responsable du

Pôle adulte et agent du Patrimoine. Une lecture à voix haute "Les bijoux" a été faite par quatre résidents du foyer Norguet en présence de Ludovic Pajot, de Thierry Frappé, maire délégué de Labuissière et des élus. Au cours de cette soirée et jusqu'au 19 mars, une exposition consacrée à Maupassant était également visible dans le hall de la Médiathèque, récompensant à la fois le travail des élèves du collège Signoret de Bruay-La-Buissière et de leurs intervenants.



AÉROMODÉLISME

Rencontre dans les airs !

Le Model Air Club de l'Artois (MACA) a organisé le 13 mars une rencontre indoor au COSEC Rostand de Bruay-La-Buissière. Une petite dizaine de clubs parmi lesquels Arras, Armentières, Douai ou encore Saint-Pol/Ternoise ont profité de ce moment aux côtés de Philippe, le chef de piste !

Le but de cette discipline est de faire voler un aéromodèle, véritable machine volante en réduction. Le modèle peut être le fruit de l'imagination ou la réplique d'un engin ayant existé. Outre le pilotage, la pratique de cette discipline permet de s'initier au travail de matériaux divers : bois, composites, plastique, métal... Elle permet également de mettre en pratique vos connaissances théoriques. Enfin, les esprits les plus créatifs trouvent aussi leur épanouissement dans le façonnage de leurs maquettes. **Infos 06 75 68 67 47**



VACANCES SPORTIVES

Découvrez le programme du mois d'avril !

Le service des Sports propose un programme varié aux enfants de 8 à 16 ans pendant les vacances scolaires. Ce mois-ci, la salle Pasteur accueillera les participants du 11 au 15 et du 18 au 22 avril. **Les inscriptions sont enregistrées au 03 59 41 34 20 ou sur service.sports@bruaylabuissiere.fr**

Lundi 11 : de 9h30 à 12h, badminton et de 13h à 16h30, orientation

Mardi 12 : de 9h30 à 12h, tchoukball et de 13h à 16h30, équitation (places limitées)

Mercredi 13 : de 9h30 à 12h, balle aux prisonniers & dodgeball et de 13h à 16h30, randonnée VTT

Jeudi 14 : de 9h30 à 12h, archery tag et de 13h à 16h30, circuit training & football

Vendredi 15 : de 9h30 à 12h, badminton et de 13h à 16h30, randonnée pédestre

Mardi 19 : de 14h à 22h30, sortie à Gravelines (Bruaysiens), piscine et match pro de basket

Mercredi 20 : de 9h30 à 12h, badminton et de 13h à 16h30, orientation

Jeudi 21 : de 9h30 à 12h, basket-ball et de 13h à 16h30, randonnée pédestre

Vendredi 22 : de 9h30 à 12h, structures gonflables & badminton et de 13h à 16h30, tournoi de football



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES 1/02 > 1/03

14 rapports ont été rédigés dont 6 pour des interpellations relatives à des infractions aux stupéfiants, outrage, conduite en état d'ivresse et rébellion, refus d'obtempérer.

157 mains courantes ont été rédigées par la police municipale suite à 120 interventions dont 65 relatives à des troubles à l'ordre public, 24 à des activités de police routière et 22 pour des causes diverses (notamment à des problèmes d'infrastructures lors de la tempête).

5 contrôles ou interventions conjointes dans les transports publics.

8 contrôles de vitesse ayant donné lieu à 2 verbalisations pour excès de vitesse.

2 PV pour consommation d'alcool sur voie publique et 1 pour tapage.

Tél. 03 74 31 03 22



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 5 mars aux parrainages de **Noah**, né le 22 juillet 2016 à Divion et de **William**, né le 21 décembre 2014 à Divion, enfants de M. et Mme Tailly. Les parents ont présenté Olivia Chappe et Christophe François comme protecteurs de Noah, Brenda Legris et Kevin Deplanque pour William.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 5 mars au parrainage de **Maëlyse Plichard**, née le 6 novembre 2012 à Béthune et de **Camélia Herbaut** née le 19 juin 2014 à Beuvry, filles de Morgane Herbaut. Gauthier Herbaut et Sandrine Herbaut sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 19 mars au parrainage de **Arya**, née le 13 mars 2018 à Divion et de **Alba** née le 13 mars 2021 à Divion, filles de Johanna et Vincent Zobeck. Les parents ont présenté Thomas Zobeck et Lucie Leroy comme protecteurs de Arya, Sébastien Sergeant et Perrine Busine pour Alba.



PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 15 mars de **Aurora Menouer**, née le 10 mars 1988 à Auchel et de **Jérémy Deretz**, né le 3 avril 1984 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 15 mars de **Amélia Rimetz**, née le 26 juin 1999 à Béthune et de **Antoine Cayet**, né le 7 novembre 1991 à Beuvry.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 15 mars de **Charlotte Padié**, née le 15 juillet 2001 à Béthune et de **Corentin Perruffel**, né le 1 juin 1997 à Beuvry.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 15 mars de **Noémie Waillez**, née le 2 juillet 1998 à Saint-Ghislain (B) et de **Benjamin Gaston**, né le 2 mars 1996 à Béthune.



MARIAGES



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 19 mars, **Cindy Douchez** née le 16 décembre 1979 à Béthune et **Joan Delannoy** né le 25 juillet 1980 à Béthune.



Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière a uni par le mariage le 19 mars, **Johanna Busine** née le 12 décembre 1994 à Béthune et **Vincent Zobeck** né le 15 février 1991 à Beuvry.



NAISSANCES

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Emma Bagard, Louise Colet



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Ginette Aly, Stéphanie Lipinski,
Bernard Copin, Eva Kaluza veuve
Jablonski, Yves Carton

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers, Nous ne reviendrons pas sur les propos violents et inexcusables de Monsieur Jacky LEMOINE, Maire de DIVION, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Vice-Président du SIVOM de la Communauté du Bruaysis qui a déclaré en séance publique du Comité Syndical du SIVOM : "Je préfère y mettre le feu plutôt que le laisser à Bruay !" à propos d'un bâtiment situé sur un terrain appartenant à la commune. Ces propos méprisants d'un membre de l'exécutif de la Communauté d'Agglomération et du SIVOM nous en prenons acte. Le Président de l'exécutif n'a pas tenu bon de condamner fermement ces propos et de sanctionner son vice-président. "Je préfère y mettre le feu plutôt que le laisser à Bruay !" Comment croire au respect envers notre ville de Bruay-La-Buissière et par conséquent envers vous, habitants de notre commune, après de tels propos d'un membre de l'exécutif ? Que l'on s'en prenne à la majorité municipale, nous pouvons le comprendre. Que l'on s'en prenne à notre ville, non seulement nous ne pouvons le comprendre mais nous ne pouvons et devons aucunement l'accepter. Malgré cela, nul doute que l'on viendra nous expliquer qu'ils ne font pas de politique, qu'ils travaillent avec toutes les communes de l'intercommunalité de la même manière et qu'ils respectent profondément Bruay-La-Buissière. Ces propos "Je préfère y mettre le feu plutôt que le laisser à Bruay !" sont pour nous le symbole d'une intercommunalité politisée, qui méprise profondément Bruay-La-Buissière, ses habitants et leurs représentants. Soyez-en (r)assurés, nous prendrons toutes les mesures pour protéger les intérêts de notre ville. Aucune menace, aucune pression ne viendra atténuer notre détermination à faire de Bruay-La-Buissière une ville où il fait bon vivre, une ville audacieuse et dynamique. Depuis des mois, le SIVOM de la Communauté du Bruaysis refuse de nous communiquer des éléments substantiels à la compréhension de son fonctionnement dont l'ensemble des éléments nous permettant d'analyser la conformité de la contribution financière de notre commune qui est, rappelons-le, celle qui participe le plus (et de très loin) aux ressources de l'intercommunalité. Plus que jamais, nous sommes déterminés à faire toute la transparence sur le fonctionnement du SIVOM de la Communauté du Bruaysis face à celles et à ceux qui souhaiteraient que rien ne change et que les fonctionnements d'hier perdurent. Cette transparence nous vous la devons à vous habitants de Bruay-La-Buissière. Cet argent c'est le votre et il est de notre responsabilité d'élus de veiller à ce qu'il soit correctement utilisé, en totale conformité avec le code général des collectivités territoriales.

Il y a près de deux ans, nous avons alerté sur le risque de dérive et de politisation extrême de cette structure. Aujourd'hui, 20 mois plus tard, les faits nous donnent malheureusement raison. Alors que certains aimeraient mettre le feu sur un bâtiment situé sur un terrain municipal nous, élus de la majorité, restons au travail pour améliorer votre quotidien et tracer avec vous et pour vous le destin de notre commune. C'est ainsi que nous avons lancé le plan ambitieux mais Ô combien nécessaire et attendu de rénovation de nos voiries, plan qui n'a pas manqué de faire là aussi grincer des dents celles et ceux qui aimeraient que rien ne change, que Bruay-La-Buissière ne relève pas la tête. Nous, élus de la majorité municipale, nous voulons le meilleur pour vous et pour notre ville ! C'est pourquoi, dans les prochains jours, nous présenterons un budget qui permettra d'entamer davantage la métamorphose de notre ville et de ses quartiers, un budget respectueux de votre argent, un budget utile pour vous et pour Bruay-La-Buissière !

Thierry Frappé, Président et les membres du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION Frédéric Lesieux, Président et les membres du Groupe de l'opposition

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE



CHÂTEAU DE CHANTILLY le 29 avril. Sortie réservée aux Bruaysiens âgés de 60 ans et plus. Départ à 7h30 de la Place Mitterrand, petit-déjeuner sur le trajet, arrivée au Château (visite libre). Déjeuner sur place au restaurant la Capitainerie. Démonstration de dressage équestre et visite libre du Musée du cheval et du parc. 17h30 départ de Chantilly. Inscriptions de 14h à 17h au CCAS, 169 rue Arthur Lamendin. Carte d'identité en cours de validité. Organisée par le service Seniors du CCAS. Tarif : 65€ restauration comprise.

Pour toute inscription, contacter Adeline Coppin, service Seniors, CCAS de Bruay-La-Buissière au 06 14 42 18 25

COMMÉMORATION

- **22 avril** : Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, à 18h30 à Labuissière puis à 19h15 à Bruay.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS Elle reprendra le 11 avril et prendra fin le 18 novembre. À Bruay-La-Buissière le ramassage s'effectuera le jeudi à partir de 4h30 (y compris les jours fériés). Vos déchets seront transformés en compost. **Infos sur www.bethunebruay.fr**



FÊTE DE LA MOTO - Du 28 avril au 1^{er} mai - Carrefour Lemoine

Vendredi 29 avril : inauguration à 18h.

Samedi 30 avril : vide grenier de 8h à 18h. Départ de la balade nocturne à 20h, retour vers 21h30. Concerts.

Dimanche 1^{er} mai : départ de la balade à 9h, retour vers 12h. Show mécanique et concert à partir de 14h. Fin des festivités à 19h. **Vincent Ducatez 06 60 83 44 73**



**Réception d'accueil
des nouveaux habitants
2020 - 2021**

**vendredi 29 avril 2022
à 18h30
salle des fêtes Georges Hurtrel**

Inscriptions
d.vivard@bruaylabuissiere.fr

**UN KIT
DE BIENVENUE
SERA
OFFERT**

CONSEIL MUNICIPAL mercredi 6 avril
à 18h30, séance publique, salle Marmottan

THÉ DANSANT DE PÂQUES

- **Dimanche 17 avril** : de 15h à 19h. Salle Marmottan. Organisé par le comité des fêtes de la Gare. **Réservations 06 49 89 13 43**

Que faire pendant les vacances d'avril ?

du lundi 11 au vendredi 15 avril

du lundi 18 au vendredi 22 avril

**de 8 à
16 ans**

Vacances sportives

2022

Salle Pasteur

Inscriptions

03 59 41 34 20